



Communiqué de Presse

19 mars 2011

La Haute Cour de Justice irlandaise vient de donner une suite favorable au Mandat d'Arrêt Européen émis par le juge P. Gachon à l'encontre de Ian Bailey dans l'affaire Sophie Toscan du Plantier.

Notre Association considère que cette décision est une étape majeure dans le processus normal de recherche de la vérité.

Elle affirme sa confiance dans la justice pour l'élucidation de ce crime atroce, qui laisse la famille dans la douleur et le désarroi depuis bientôt quinze ans.

Elle attend que la coopération entre les justices française et irlandaise aboutisse rapidement à des résultats décisifs.

http://web.me.com/assoph/ASSOPH/Dernière_minute.html

http://web.me.com/assoph/ASSOPH/Breaking_News.html

ASSOPH assoph0793@orange.fr

<http://web.me.com/assoph/ASSOPH/Accueil.html>